

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**
Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 9 avril 2024

**Délibération
N° 24.097.2**

**En exercice ... 37
Présents 27
Votants 32
Pour 32
Contre 0
Abstention ... 0**

**PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - SERVICE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**RÉSEAU LOCAL D'INITIATIVES SOCIO-ÉCONOMIQUES LES
SABLIÈRES (RLISE) - CONVENTION PLURIANNUELLE
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR LES ANNÉES 2022 À
2024
AVENANT N°1**

Date de la convocation : 03/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le 9 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

27 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, madame Patricia CATHALA, madame Valérie CHABOT, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

5 Conseillers communautaires absents représentés : monsieur Alain CASTAN (représenté par madame Mireille TORTES), madame Marcelle COUDERC (représentée par monsieur Bruno DAMBLEMONT), monsieur Pierre CROS (représenté par madame Patricia CATHALA), monsieur Thierry MAURAT (représenté par monsieur Alain CARALP), madame Viviane ROUQUET-TAFANI (représentée par monsieur Robert SENAL).

5 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

Secrétaire de séance : monsieur Jean-Philippe JUAN.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 9 avril 2024

**Réseau Local d'Initiatives socio-économiques (RLIse) Les Sablières - Convention
pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour les années 2022 à 2024 - Avenant n°1**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu les statuts du RLI ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Communauté de communes La Domitienne et le Réseau local d'initiatives socio-économiques Les Sablières pour les années 2022 à 2024 signée le 30 décembre 2021 ;

Vu le projet d'avenant n° 1 ci-annexé ;

Considérant que le RLI-SE, dans l'objectif d'être au plus près des habitants de son territoire, a recruté depuis avril 2022, un Conseiller Numérique avec l'aide financière apportée par l'Etat via la Caisse des Dépôts et Consignations ;

Considérant que le bilan du RLIse des actions menées en 2023 démontre l'utilité de ce service pour des personnes ne possédant pas d'outil informatique et/ou qui n'en ont pas la maîtrise, surtout face aux démarches numériques imposées à tous les niveaux de la vie courante et de l'e-administration ; que ce service s'adresse à toute personne, sans critère d'âge, même si les « seniors » constituent une bonne partie des usagers accueillis ;

Considérant que l'intérêt et l'efficacité de la mission sont ainsi avérés ; que l'enjeu est donc de la pérenniser et que le RLIse dispose des financements nécessaires à sa mise en œuvre et que, outre les financements garantis de l'Etat pour une période de trois ans, le RLI SE sollicite une aide auprès de ses partenaires institutionnels (Europe, Etat, Département et Communauté de communes La Domitienne) ;

Considérant qu'il peut être envisagé d'augmenter de 92 000 à 100 000 euros la contribution financière de La Domitienne au RLIse au titre de l'année 2024 afin d'aider l'association à financer ce service ; qu'il convient, pour ce faire, de modifier la convention susvisée ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 32 membres présents ou représentés au moment du vote,

A l'unanimité,

I. APPROUVE les termes du projet d'avenant n°1 à la convention partenariale avec le Réseau Local d'Initiatives socio économiques (RLIse) Les Sablières pour les années 2022 à 2024 ci-annexé.

II. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment l'avenant à intervenir ;

III. PRÉCISE que les dépenses en résultant sont couvertes par les crédits inscrits au budget de l'exercice au chapitre prévu à cet effet.

IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le **17 AVR. 2024**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **17 AVR. 2024**

Signature du secrétaire de séance :

Jean-Philippe JUAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Juan'.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20240409-DELIB_24_09